

DEPARTEMENT

DE

LA GUYANE



EXTRAIT

DU

REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

CANTON

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

OBJET :

**CESSION DE LA PARCELLE AK 287
APPARTENANT A L'ETAT ET INCLUSE
DANS LE PERIMETRE DE LA ZAC
SAINT MAURICE**

Le nombre de Conseillers Municipaux en
exercice est de : 33



SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2012

L'an deux Mille douze, le Lundi trois
Septembre à dix huit heures trente minutes, le
Conseil Municipal de la Ville de Saint-
Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la
présidence de Monsieur Léon BERTRAND,
Maire, suite à la convocation adressée le **28
Août 2012.**

PRESENTS : M. Léon BERTRAND, Maire -
Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN
Mme. Yvonne VELAYOUDON M. Germain
BALMOKOUN Mme. Bénédicte FJEKE -
M. Franck THOMAS Mme. Diana JOJE-
PANSA - M. Sylvio VAN DER PIJL - M.
David CHEMINEL - Mme. Josette LO-A-
TJON - M. Gilbert SAINTE-LUCE - Mme.
Cécile ALFRED - M. Michel VERDAN -
Mme. Hélène PERRET - M. Bernard
SELLIER - M. Jean GONTRAND M. Patrick
ARMEDE M. Serge-Aimé SAINT-AUDE -
M. Jean-Elie PANELLE -

**ABSENTS AYANT DONNE
PROCURATION :**

Mme. Edmonde MARTIN à M. Franck
THOMAS - Melle Ruth SIMON à M. Jean
GONTRAND - M. Jean-Paul RANDOLPH à
M. Serge-Aimé SAINT-AUDE -

ABSENTS EXCUSES : M. Roland JOSEPH
M. Jocelyn MADELEINE - Mme. Malaïka
ADAM - Melle. Jessie BERTRAND - M.
Bernard BRIEU - Mme. Daniéla STOMP -

ABSENTS NON EXCUSES : Melle Claude
Lyvie - M. Alain PANELLE -

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme. Cécile
ALFRED -

Mme. Agnès BARDURY et M. Laurent
ADELAAR ayant quitté la séance n'ont pas
pris part au vote de cette délibération.

.../...

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 03 décembre 2007, le Conseil Municipal de Saint Laurent du Maroni a créé la ZAC Saint Maurice.

Il rappelle également que le Conseil, dans sa séance du 11 septembre 2009 a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC Saint Maurice.

Les travaux de terrassement ont débuté sur les parcelles devenues propriété du concessionnaire.

Afin de permettre l'avancement de ce programme qui consiste en la réalisation de près de 4000 logements et de tous les équipements induits (équipements scolaires, équipements sportifs, équipements culturels, équipements commerciaux...) il convient de solliciter les services de l'Etat en vue d'obtenir la maîtrise foncière des terrains à aménager au sein de la Zone d'Aménagement Concerté Saint Maurice.

Le terrain concerné est identifié dans le tableau suivant, un plan de localisation de la parcelle est joint.

Référence cadastrale	Propriétaire	Surface
AK 287	Etat	2ha 00a 70ca

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2241-1 et suivants, et R. 2241-1 et suivants ;

Vu la délibération du 03 décembre 2007, approuvant le dossier de création et créant la ZAC de Saint Maurice ;

Vu la délibération du 11 septembre 2009, approuvant le dossier de réalisation de la ZAC Saint Maurice ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 19 Mars 2012 ;

Considérant que la commune a approuvé la création de la ZAC de Saint Maurice ;

Considérant que la commune a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC de Saint Maurice ;

Considérant que le terrain mentionné au tableau ci-dessus est inscrit dans l'emprise foncière de cette ZAC ;

Considérant que le transfert de ce terrain en faveur de la Commune est nécessaire à la réalisation de la ZAC Saint Maurice ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander la cession gratuite de la parcelle cadastrée AK 287 inscrite dans le périmètre de la ZAC Saint Maurice,
- **AUTORISE** le Maire, ou l'Adjoint habilité à signer toutes les pièces relatives à l'aboutissement de cet acte administratif.

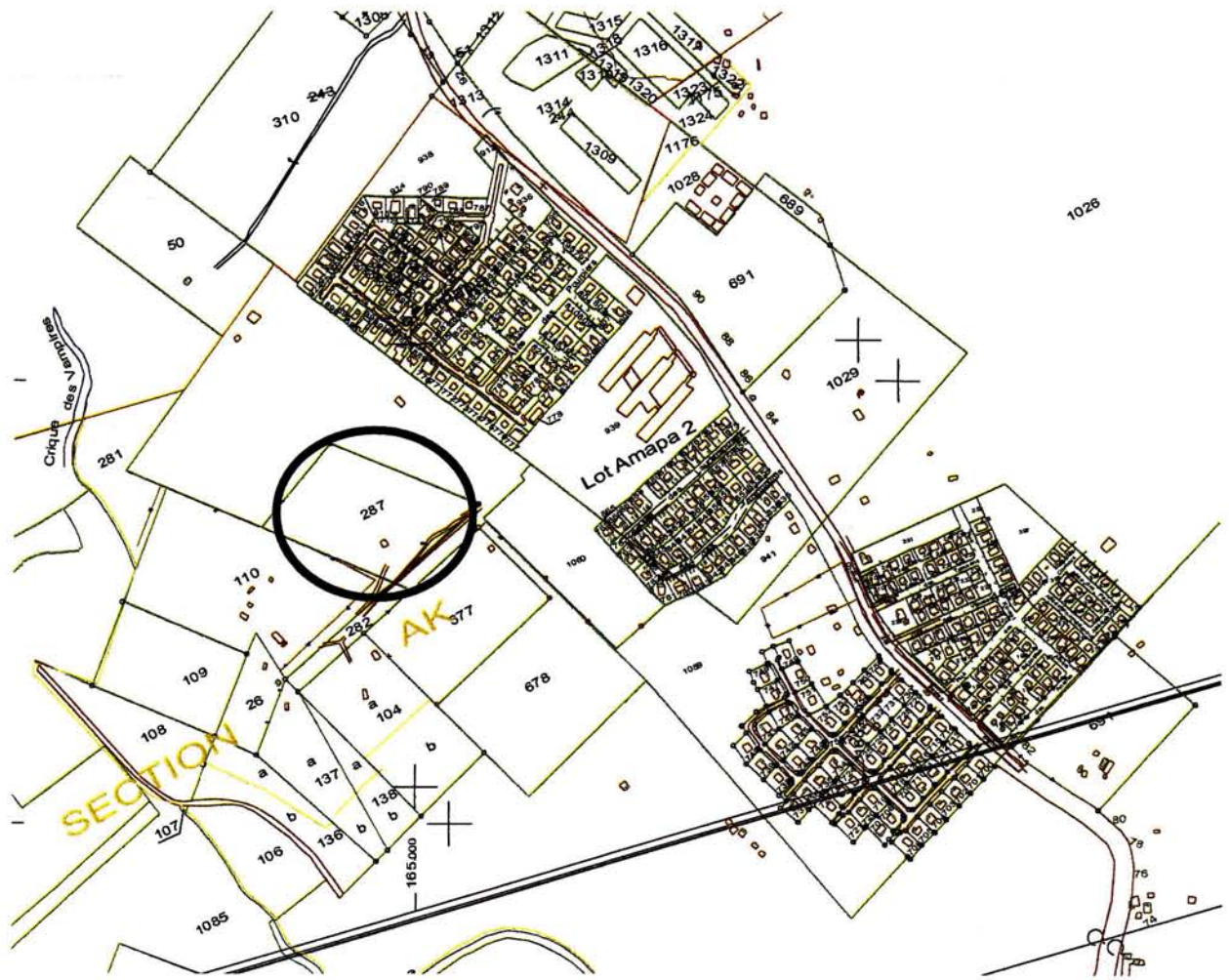
Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
SAINT LAURENT DU MARONI, le 04 Septembre 2012

LE MAIRE


L. BERTRAND





Parcelle AK 287

SOUS-PREFECTURE
SAINT-LAURENT DU MARONI
10 SEP. 2012
COURRIER ARRIVÉE